

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter mon septième rapport annuel sur les opérations de la Coopérative Fédérée de Québec, pour l'année finissant le 31 décembre 1929.

L'année 1929 n'a pas été aussi fructueuse que les précédentes. Mais il n'y a rien de bien surprenant en cela. On a, durant l'année, remué beaucoup d'idées au sujet de coopération. Les adhérents de la Coopérative Fédérée n'étaient pas sans quelque inquiétude sur le rôle que celle-ci serait appelée à jouer dans le nouveau plan coopératif. Des controverses ardentes eurent lieu dans les journaux. On donna cours à toutes sortes de rumeurs, les unes venant de personnes bien intentionnées, les autres inspirées par le désir de nuire à la Coopérative. Depuis juillet dernier, nous avons été privés de nos propagandistes à la campagne, et par conséquent du chiffre d'affaires que leur zèle nous aurait apporté. Tout cela a causé dans les affaires un ralentissement dont la Coopérative Fédérée a subi le contre coup. Aussi notre chiffre d'affaires, qui était de \$10,049,437. en 1928 n'a été, en 1929, que de \$8,448,817, soit une diminution de \$1,600,620. Le profit ordinaire sur cette différence seule aurait suffi à combler le déficit de \$39,101.43 et à laisser une marge pour le dividende.

Je vous donne ci-après, aussi brièvement que possible, les activités de chaque département de notre organisation.

Beurre et fromage:

Nous avons reçu 92,324 boîtes de beurre, une augmentation de 14,698 boîtes, ou environ 19 pour cent, sur les réceptions de l'an dernier.

Par contre, nos réceptions de fromage ont diminué de 50,746 boîtes. Nous en avons reçu 181,509 boîtes, au lieu de 232,255 boîtes en 1928. Cette différence s'explique par une diminution dans la fabrication. En effet, d'après les statistiques établies par le gouvernement fédéral, la quantité totale de fromage de la province de Québec, classifiée en 1929, a été de 381,763 boîtes: alors qu'en 1928, elle avait été de 506,533 boîtes.

En se basant sur ces statistiques, la Coopérative Fédérée aurait reçu 45.8% de la production totale de la Province en 1928, et 47½% en 1929, ce qui peut être considéré comme satisfaisant.

S'il y a eu diminution dans la quantité, il y a donc eu augmentation dans la proportion reçue.

Pour ce qui est du beurre, il serait assez difficile d'établir d'une manière équitable un pourcentage de quantité reçue par la Coopérative, en rapport

avec la production totale de la Province. Il y a une très forte quantité de beurre vendue par les fabriques directement aux magasins de détail, ou directement aux consommateurs, sans passer par la classification du gouvernement fédéral.

Amélioration de la qualité—(Fromage):

La quantité de fromage classifié "Special" et "No 1", à la Coopérative, représente une moyenne de 89.6% comparée à 87.56% en 1928, soit une augmentation d'au delà de 2% sur l'année 1928.

Je crois devoir attirer votre attention sur le fait que la moyenne totale de fromage de qualité "Special" et "No 1" de toute la Province, en 1929, a été de 86.34% et en 1928 de 85.88%.

Ainsi que vous pourrez le remarquer, l'amélioration totale de toute la Province, y compris le fromage reçu par la Coopérative, est d'environ ½%, tandis que la Coopérative a obtenu pour son fromage une amélioration d'au delà de 2%, sur 1928.

Beurre pasteurisé:

La quantité de beurre pasteurisé a augmenté considérablement. En 1929, la Coopérative a une augmentation de 18,512 boîtes sur l'année précédente, soit d'environ 28½%.

Le pourcentage de beurre pasteurisé "Spécial" et "No 1" pasteurisé a quelque peu diminué; mais, par contre, une forte diminution a été enregistrée dans le pourcentage de beurre No 1 non pasteurisé. En tenant compte de toute la quantité de beurre reçu à la Coopérative, une amélioration de 2% a été enregistrée sous le rapport de la qualité.

Nombre de fabriques—Expéditeurs:

673 fabriques ont expédié leur beurre et leur fromage à la Coopérative Fédérée et sont reparties comme suit:

198 fabriques de beurre pasteurisé;
53 fabriques de beurre non pasteurisé;
374 fabriques de fromages;
48 fabriques combinées.

Concours de fabrication "la course à la perfection":

Ce concours a été un facteur important dans l'amélioration de la qualité du beurre et du fromage expédiés à la Coopérative Fédérée. Il a été de nature à

stimuler les fabricants et les encourager à améliorer constamment leur fabrication, en même temps qu'à uniformiser, autant que possible, la production et obtenir de meilleurs prix.

Vente—Exportation:

La quantité de beurre canadien exportée en Angleterre, en 1929, a été nulle; il n'y a eu qu'une expédition de 4 boîtes. Il y a eu très peu de demande de la part du marché américain pour nos beurres; les droits d'entrée en ce dernier pays, en tenant compte des prix de notre marché, ne nous donnaient aucune chance de vente profitable. D'ailleurs, la production de beurre de notre Province ne pouvait pas suffire à la consommation locale et le commerce a dû recourir à l'achat de beurre étranger, particulièrement de la Nouvelle-Zélande, pour alimenter les consommateurs.

Tout le beurre expédié à la Coopérative a été vendu privément et de manière à obtenir les plus hauts prix du marché.

Vous trouverez ci-après une comparaison entre les prix retournés par la Coopérative et ceux payés par le commerce de Montréal pour le beurre pasteurisé:

| <i>Date:</i> | | |
|--------------|------------------------------|-------|
| 4 mai au | Coopérative Fédérée | 37.22 |
| 23 nov. | Gould (Commerce de Montréal) | 37.12 |
| | | .10 |

Gain en faveur de la Coopérative environ 110c:

Les fabriques qui ont expédié à la Coopérative ont bénéficié de cette différence de prix et ceci a été de nature à grossir davantage la paye aux patrons.

Ainsi que l'an dernier, la plupart des fabriques du bas de Québec ont eu l'occasion d'expédier leur production à notre succursale de Québec et, par le fait même, économiser une somme considérable dans le coût de transport.

Fromage:

La Coopérative a vendu 27,322 boîtes de fromage à la Coopérative Wholesale Society de Londres. Tout le fromage de première qualité vendu à cette maison est exporté en Angleterre portant la marque "Fédérée". La balance de notre fromage a été vendue par l'entremise de la maison Lovell & Christmas (Canada) Ltd.

Si nous faisons la comparaison entre les prix retournés par la Coopérative et ceux payés par le commerce de Montréal et la halle de Danville-Victoriaville, nous trouvons:

| FROMAGE BLANC | | |
|----------------------|-----------------------------------|---------|
| <i>Date</i> | | |
| 18 mai au | Coopérative..... | 17.68c. |
| 23 nov. | Gould (Commerce de Montréal)..... | 17.64 |
| | | <hr/> |
| | | .04 |

Gain en faveur de la Coopérative, environ: 1-32c.

| FROMAGE BLANC | | |
|----------------------|-----------------------------|--------|
| <i>Date</i> | | |
| 18 mai au | Coopérative..... | 17.589 |
| 12 oct. | Danville-Victoriaville..... | 17.438 |
| | | <hr/> |
| | | .151 |

Gain en faveur de la Coopérative environ: 5-32c.

| FROMAGE COLORÉ | | |
|-----------------------|-----------------------------------|----------|
| <i>Date</i> | | |
| 18 mai au | Coopérative..... | 17.816c. |
| 23 nov. | Gould (Commerce de Montréal)..... | 17.705 |
| | | <hr/> |
| | | .111 |

Gain en faveur de la Coopérative environ 1-8c.

Comme pour le beurre, nos expéditeurs de fromage ont obtenu un prix plus élevé en expédiant à la Coopérative.

En tenant compte des obstacles qu'elle a à surmonter de la part des maisons de commerce, des conditions de production et des changements survenus sur les marchés au cours de l'année qui vient de se terminer, je crois pouvoir affirmer que la saison a été satisfaisante, étant donné la diminution générale qu'il y a eue dans la fabrication du fromage.

Prix payés:

Une comparaison des prix payés pour le beurre et le fromage, par la Coopérative Fédérée, du 1er mai au 1er décembre, au cours des cinq dernières années, ne manquera pas d'intéresser ceux qui s'occupent d'industrie laitière:

| <i>Beurre pasteurisé No 1:</i> | <i>Fromage blanc No 1:</i> |
|--------------------------------|----------------------------|
| 1925.....38.355c. | 20.452 |
| 1926.....32.339 | 16.516 |
| 1927.....36.692 | 18.179 |
| 1928.....37.456 | 20.448 |
| 1929.....37.294 | 17.649 |

Animaux vivants:

De 1922 à 1928, ce département accusait une augmentation de 76.67 pour cent dans ses réceptions. Dire qu'en 1929 cette augmentation a été portée à 182.19% illustre bien quels progrès importants ont été réalisés au cours de l'année dernière.

Du 1er janvier au 1er septembre 1929, la Coopérative Fédérée a reçu 129 chars d'animaux vivants, composés de 578 bêtes à cornes, 3,073 veaux, 3,274 porcs et 2,299 agneaux.

Du 1er septembre 1929 au 1er janvier 1930, la Coopérative Canadienne du Bétail Ltée, organisation dont il est question dans notre rapport de 1928, et qui a pris charge, depuis septembre 1929, de la vente des animaux vivants consignés à la Coopérative Fédérée, a reçu 524 chars, composés comme suit: 1181 bêtes à cornes; 2,668 veaux; 2,180 porcs; 42,238 agneaux.

Soit un total de 57,491 bêtes, contre 26,933 en 1928 et 20,558 en 1922. Comme vous le voyez, la progression est plus que satisfaisante.

Le chiffre d'affaires fait en 1929, par la Coopérative Canadienne du Bétail Ltée et les différentes coopératives qui lui sont affiliées, dans huit des provinces du Canada, se monte à au delà de trente millions de piastres, soit une augmentation de quatre millions de piastres sur le chiffre d'affaires de 1928.

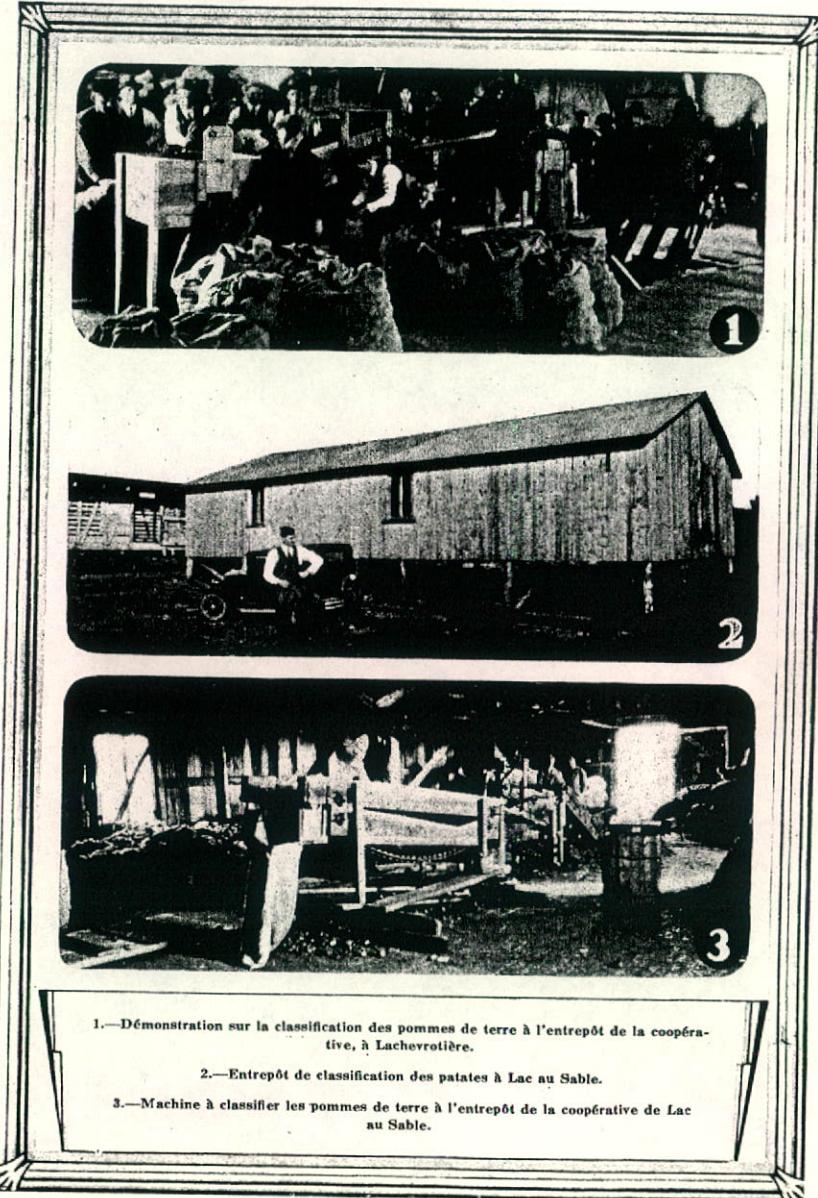
Durant les quatre premiers mois de son existence, la section de Québec a fait pour \$1,000,746.48 d'affaires. Ce chiffre dit éloquemment quelle a dû être l'activité de notre bureau des ventes.

Les 20,558 têtes que nous avons reçues en plus des quantités de 1928 disent suffisamment que la population agricole du Québec comprend de mieux en mieux la valeur de la pratique de la coopération appliquée à la vente des animaux vivants.

Les causes qui ont amené cette augmentation doivent, en grande partie, être mises au crédit du nouveau système d'organisation, qui semble devenir de plus en plus populaire au sein de la classe agricole bien qu'il ne se soit écoulé qu'une période relativement courte pour permettre de juger de sa valeur.

Ce système, que nous avions suggéré, en partie, dans notre rapport de l'an dernier, se prête admirablement à la mise en vigueur de tous les éléments capables d'aider le producteur à vendre des produits avec profit. Il est aussi capable de lui donner, sur nos marchés, une influence suffisante pour contrebalancer, en grande partie, celle des maisons de salaison groupées en merger. La situation, dans le domaine des porcs, cet hiver, illustre bien quel rôle bienfaisant pour le producteur joue la Coopérative Canadienne du Bétail.

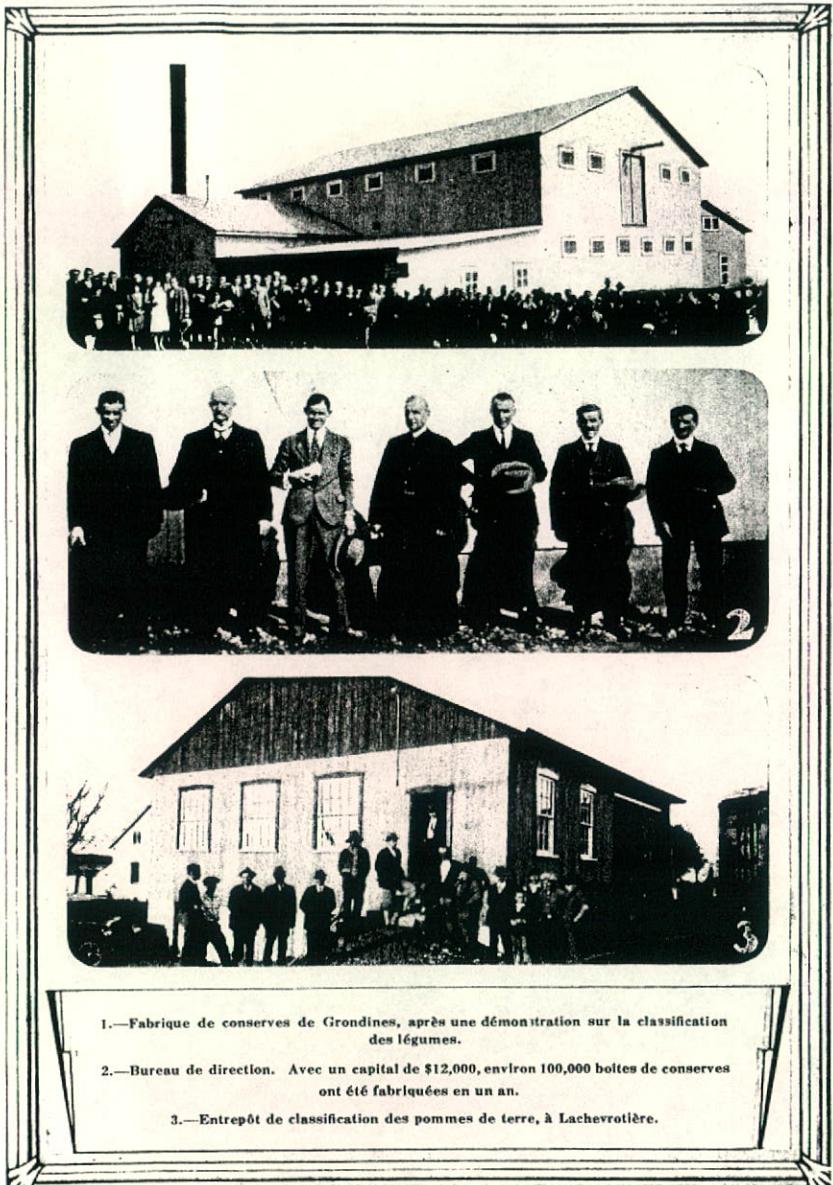
Cette organisation est en contact quotidien avec chacune des différentes organisations provinciales qui lui sont affiliées: elle connaît, au jour le jour, les conditions de chacun des marchés de quelque importance du Canada et peut, de ce fait, éviter tout encombrement sur tout marché donné, en dirigeant métho-



1.—Démonstration sur la classification des pommes de terre à l'entrepôt de la coopérative, à Lachevrotière.

2.—Entrepôt de classification des patates à Lac au Sable.

3.—Machine à classifier les pommes de terre à l'entrepôt de la coopérative de Lac au Sable.



diquement les expéditions là où elles sont nécessaires. Les augmentations très fortes que nous avons eues dans les prix des porcs, depuis quelques semaines, n'auraient fort probablement pas été aussi facilement matérialisées si ce n'eut été de l'entente étroite qui a existé entre les coopératives de huit des provinces du Canada.

Une constatation sur laquelle je crois devoir appeler votre attention est celle-ci: la province de Québec ne semble pas avoir, autant que les autres provinces du Canada, su tirer parti des avantages offerts par la vente des animaux vivants par l'entremise d'organisations de coopération, et le fait que la province de Québec ne fournit que 20 pour cent du total des expéditions faites sur le marché de Montréal fait bien voir de quels progrès l'élevage des animaux de boucherie est susceptible dans notre province.

Dans des rapports précédents, j'ai appuyé sur le fait que nous manquions d'améliorations suffisantes sur le marché de Montréal pour vendre les animaux vivants dans des conditions convenables. Il me fait plaisir de vous dire que des progrès énormes ont été réalisés dans ce domaine par les Montreal Stock Yards. Nous sommes actuellement dotés de cours à bestiaux qui peuvent rivaliser avec ce que nous avons de mieux sur le continent américain, et dès le mois de mai, nous aurons à notre disposition des bureaux qui ne laisseront absolument rien à désirer en fait de facilité pour le travail, voire même pour le confort. Je crois devoir aussi mentionner que l'obtention de ces résultats est due en grande partie à l'intervention de nos gouvernements, particulièrement de nos ministères de l'Agriculture qui, en quelques années, ont réussi à obtenir ce que nous demandions depuis près de trente ans. Les instances de ces ministères ont décidé la compagnie du Canadien National à faire les déboursés énormes nécessités par ces améliorations. Il n'y a pas de doute que ceci ne peut avoir qu'un heureux effet sur les transactions futures en animaux vivants sur le marché de Montréal.

En ce qui concerne la propagande à la campagne, je suis convaincu que, si nous avions eu, dès le mois de septembre, un programme bien défini, nous aurions pu faire beaucoup plus dans la province de Québec. Il n'y a pas de doute que, sitôt que nos propagandistes pourront se baser sur un programme bien déterminé, ils seront en mesure de faire un travail qui ne manquera pas d'avoir des résultats matériels importants. Lorsque les cultivateurs comprendront mieux la nature de la nouvelle organisation, qu'ils verront l'intérêt qu'ils peuvent avoir à ce que les ventes de tout le Dominion soient confiées à un seul organisme qui leur est propre et qu'ils seront mis au courant des résultats obtenus et des bénéfices très appréciables qu'ils peuvent réaliser par ce moyen, il n'y a pas de doute qu'ils recourront de plus en plus à l'intermédiaire de notre organisation.

La Coopérative Canadienne du Bétail Ltée, disons-nous plus haut, a fait, avec ses coopératives affiliées, pour trente millions de piastres d'affaires au cours de l'année 1929, soit une augmentation de quatre millions sur 1928. Tout fait prévoir que l'année 1930 fera époque dans l'histoire de la vente coopérative des

animaux vivants dans la province de Québec. Toutes les indications qui nous viennent de différentes sources confirment ces espérances à ce sujet.

VENTES À LA VILLE

Oeufs:

Nos réception d'œufs augmentent constamment. L'an dernier, nous constatons une augmentation de 22%. L'année qui vient de finir a vu une nouvelle augmentation de 20%: soit une augmentation de 42½ % en deux ans.

Et ce qui est encore plus satisfaisant, c'est le fait que sur les 470,247 douzaines manipulées, 65% ont été reçus en consignation. Voilà une pratique qui tend à se généraliser, et que nous ne saurions trop encourager, car elle est à la base des vrais principes coopératifs.

Les renseignements donnés aux expéditeurs d'œufs par les agronomes ou propagandistes leur sont très profitables. Ces derniers devraient s'efforcer de faire comprendre aux cultivateurs qu'il leur est plus avantageux d'expédier leurs œufs à notre société, car nous apportons une attention spéciale à la classification, ce qui nous permet d'obtenir les meilleurs prix du marché.

Voici quelle a été la moyenne des prix que nous avons obtenus dans le cours de 1929: spéciaux, 52c; extras, 42c; premiers, 37c; seconds, 30c.

Sirop d'érable:

Les quantités manipulées sont à peu près les mêmes qu'en 1928. Cependant une légère augmentation de 1% est à enregistrer.

Sur 3,965 gallons reçus, 65% furent envoyés en consignation. Ici encore, cette pratique se généralise pour le plus grand bien des producteurs.

Nous aurions pu disposer d'une plus forte quantité de sirop, mais on n'a pu nous la fournir. Nous avons de ce fait manqué plusieurs ventes importantes.

Sucre d'érable:

Diminution de 95% dans la quantité reçue. Ceci s'explique par le fait que l'Association des Producteurs de Sucre de Québec s'occupe spécialement de l'exportation du sucre sur les marchés anglais et américain.

Miel:

Une augmentation de 17% est à noter dans les réceptions de miel.

La récolte, cette année, a été bonne en miel blanc. Le rendement en miel brun a été moindre que l'an dernier.

Les prix obtenus, surtout pour le miel blanc, ont été moins élevés que ceux de l'an dernier. Nous avons cependant encore payé des prix plus élevés que ceux obtenus par les apiculteurs d'Ontario.

Nous avons expédié sur le marché anglais tout près de 50,000 livres de miel, surtout du miel blanc en chaudières de 30 livres. Nous en avons encore au delà de 6,000 livres à expédier pour des commandes à remplir en février, mars et avril.

Il me fait plaisir de vous dire que nos ventes au détail des produits de la ferme augmentent constamment.

Au commencement de 1930, nous mettrons, sur le marché, des œufs de St-Félix-de-Valois, avec empaquetage spécial, et du fromage Gruyère de la Malbaie que nous présenterons dans un empaquetage nouveau, en boîte de 5 livres.

Nous avons reçu en tout 16,922 caisses de conserves alimentaires, venant pour la plus grande partie de la Fabrique de Conserves "Madeleine de Verchères", Verchères, Qué., du Syndicat Coopératif de Ste-Marie-Salomée, Montcalm; de la Compagnie de Conserves Alimentaires de Yamaska, St-François-du-Lac, comté de Yamaska; de la Compagnie de Conserves Modernes, Notre-Dame-de-Pierreville, Yamaska; de P. Laniel, Ste-Geneviève, Qué.; de la Société Coopérative de St-Guillaume, Yamaska; de la Coopérative des Pêcheurs de Carleton, Bonaventure; de T. Charland, Terrebonne; de la Compagnie de Conserves de Beaconsfield.

Ventes à la campagne:

Il y a eu augmentation dans les ventes de broche à clôture de ferme, broche à clôture ornementale, broche maille de chaîne pour renardières, formaline, insecticides en poudre, insecticides sous forme liquide, blanc de plomb, mélasse à animaux; tandis que nous avons maintenu notre chiffre d'affaires pour la tôle galvanisée employée dans la construction de granges, remises, etc.

D'un autre côté, il y a eu certaines diminutions dans les ventes de quelques autres marchandises.

La vente des engrains alimentaires a été moins active. Plusieurs facteurs en sont la cause.

Tout d'abord, il faut remonter à l'automne de 1927, alors que les engrains alimentaires étaient excessivement rares, comme tout le monde s'en rappelle. La Coopérative Fédérée, qui avait vendu une grande quantité d'engrais, pour livraison à l'automne, n'a pu livrer que l'année suivante, ce qui, ajouté au chiffre d'affaires de 1928, a donné une augmentation importante pour cet exercice.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, la vente des engrains alimentaires a été très tranquille et tous ceux qui s'occupent du commerce du grain ont eu à faire face à la même situation. Le manque d'exportation de farine a amené la rareté des sous-produits de minoteries, maintenant ainsi les prix trop élevés pour induire les cultivateurs à entrer leurs approvisionnements d'hiver.

En somme, l'année 1929, quoique satisfaisante, ne fut pas des meilleures en général.

Poisson:

Nous avons neuf coopératives de pêcheurs situées dans les endroits suivants:

Carleton, Gascons, Port-Daniel, comté Bonaventure, L'Anse-à-Brillant, Barachois, Saint-Georges-de-la-Malbaie, Cap-aux-Os, Cap-des-Rosiers, Belle-Anse, comté de Gaspé.

De ces neuf coopératives, six seulement comprennent que la coopération seule peut les aider.

L'Anse à Brillant, Cap-aux-Os et Belle-Anse, n'ont pas fait beaucoup de travail de coopération cette année; il est vrai que plusieurs pêcheurs ont préféré travailler à l'entretien des routes et à la construction des quais.

Les dettes contractées, il y a déjà quelques années, par les coopératives, furent aussi la cause de certaines difficultés, lorsque la Fédérée insista pour que ces dettes fussent payées ou du moins diminuées. Le chiffre d'affaires de ce département aurait été beaucoup plus considérable, si tous les pêcheurs endettés envers leur locale avaient rempli leur contrat avec cette dernière; mais ne voulant pas payer leur dû, ils préférèrent vendre sur place à perte. Ceux qui ne devaient rien se sont empressés de vendre par l'entremise de la Coopérative Fédérée.

Voici les quantités reçues et les prix payés:

| — | 1928 | 1929 | 1928 | 1929 |
|---------------------|------------|-------------|-------------|----------------------------------|
| Saumon frais..... | 4,112 lbs | 105,883 lbs | .1689 | .1890 lb. |
| Morue séchée..... | 418,298 " | 325,896 " | 10.00-13.25 | 11.50-12.25 qt. 12.50-13.25 " |
| Maquereau..... | 10,595 " | 14,365 " | .06-.08 | .05-.08 lb. |
| Éperlan..... | 15,900 " | 9,128 " | .18-.25 | .12-.25 " |
| Homard..... | 13,750 " | 9,050 " | .25-.40 | .25-.30 " |
| Huile de morue..... | 5,254 glls | 3,640 glls | .75 | .60 " |
| Pie..... | | 605 lbs | | .05 " |
| Gaspereaux..... | | 3,010 " | | .05 " |
| Filet..... | | 4,540 " | | .12 " |

Le saumon:

Malgré une production de 12,000 livres plus forte que celle de l'an dernier, la vente en a été facile et le prix supérieur. Le prix net cette année fut de .1890, toutes dépenses payées. Nous croyons que c'est là un record. Nos pêcheurs sont des plus satisfaits. Les prix payés sur la Côte furent de 5c à 6c plus bas que ceux de la Fédérée.

La morue séchée :

Bien que la quantité fut moindre que l'an dernier, la pêche ayant commencé plus tard que les années précédentes, les prix furent meilleurs. Je me permettrai de dire ici que si notre morue était uniforme, nous obtiendrions encore plus; c'est là la grande difficulté. Quelques-unes de nos coopératives donnent un très beau produit. D'autres laissent beaucoup à désirer, ce qui fait que nous sommes parfois obligés d'accepter quelques shillings de moins le quintal. J'espère bien qu'avec le temps, nous obtiendrons ce qui fut demandé à l'honorable M. Perrault, un séchoir mécanique à certains endroits. Je crois que c'est là l'unique remède dans les circonstances.

Volailles vivantes et abattues :

Nous avons reçu, cette année, 139,563 têtes donnant 604,719 livres, alors qu'en 1928 nous recevions 121,722 têtes donnant 587,466 livres. L'année 1929 nous donne donc une augmentation de 17,256 livres sur l'année 1928. Cette augmentation en livres paraît minime à comparer avec la différence qui existe entre le nombre de têtes que nous avons reçues. Ceci est dû à la petite pesanteur des volailles. En général, cette année, les volailles étaient beaucoup plus légères que durant les années passées.

Le marché pour les dindes a subi une baisse assez sensible dans les prix. Cette baisse a naturellement été causée par la grande quantité de marchandise offerte, composée non seulement de la production de 1929, mais aussi d'une bonne quantité de l'année 1928, que certaines maisons n'ont pu vendre l'an dernier: En plus, nous avons eu une surproduction de l'ouest, qui a encombré notre marché. Malgré tout, la Coopérative Fédérée fut en mesure de retourner aux cultivateurs un prix plus élevé que toute autre maison de commerce.

Viandes abattues :

Nous constatons une augmentation assez sensible dans les consignations de cette année sur l'année dernière, en viandes abattues.

A ce propos, je ferai remarquer que nos cultivateurs commencent à s'habiter à l'envoi en consignation. Nous nous efforçons d'encourager cette pratique, beaucoup plus conforme aux vrais principes coopératifs.

Nous avons reçu 16,087 têtes de bétail abattu, une augmentation de 40 pour cent sur l'année précédente.

Nous constatons aussi une augmentation de 34,953 livres, ou 69.7 pour cent, dans les viandes fumées reçues; mais il y a eu diminution de 29,986 livres dans le saindoux.

Les expéditeurs ont apporté plus d'attention à l'abatage et à l'emballage de leur marchandise, ce qui a permis à la Coopérative de vendre avec plus de facilité et d'obtenir des prix plus avantageux pour le compte de ses expéditeurs.

Notre circulaire sur l'abatage et l'emballage des veaux a eu de très bons résultats. Nous en préparerons une semblable pour les porcs.

Si les cultivateurs étaient mieux renseignés sur ces sujets, ils s'éviteraient des pertes parfois assez appréciables, et, en même temps, nous éprouverions infiniment moins de difficultés à satisfaire les clients.

Fruits et légumes :

Les transactions dans ce département ont été des plus satisfaisantes. Le chiffre d'affaires a plus que doublé; il a même triplé, durant les derniers six mois, grâce à une nouvelle administration de ce département. Durant cette période environ 126 chars de produits agricoles, dont 65 de patates et la balance en légumes divers, furent chargés et expédiés, la grande majorité sur des marchés éloignés.

Les prix que la Coopérative Fédérée a payé pour lots de chars complets ont été, en tous temps, plus élevés que les prix sur nos marchés locaux. Nous avons payé des patates \$1.35, \$1.50 et jusqu'à \$1.65 le sac de 90 livres, f. a. b. au point de chargement, alors que le marché local ne payait pas un sou de plus, et souvent moins, tout en chargeant en plus les frais de transport à l'expéditeur. C'est dire que les marchés éloignés que la Coopérative a su trouver ont fait économiser de 25 à 35¢ le sac aux producteurs de patates du bas du fleuve, pour qui nous avons vendu plus de 60 chars, en quelques semaines seulement. Nous aurions pu en vendre trois ou quatre fois plus, si de malheureux incidents, que nous attribuons au manque d'esprit coopératif chez certains organisateurs, n'avaient mis la Coopérative Fédérée dans l'obligation de mettre fin à ses relations avec les expéditeurs du bas du fleuve. Ceux-ci, en ce qui les concerne, se sont déclarés entièrement satisfaits de leurs relations d'affaires avec nous.

Nos expéditions de patates furent dirigées à peu près également vers les États-Unis et les provinces de l'Ouest, et servirent à mieux faire connaître ces produits sur ces marchés.

Les jardiniers des alentours de Montréal profitèrent encore plus que les expéditeurs de patates de nos envois en lots de chars complets sur les marchés extérieurs. Plus de quarante wagons furent chargés et expédiés sur les meilleurs marchés de l'Ontario, de l'Ouest et des États-Unis, à des prix très avantageux. Je pourrais citer de nombreux cas où la Coopérative a payé des légumes vingt-cinq pour cent plus cher que les prix obtenus sur le marché de Montréal. Il ne s'est pas présenté un seul cas où nos prix furent moins élevés que ceux des marchés locaux. Les légumes expédiés comprenaient choux d'été et d'hiver, carottes,

betteraves, navets, panais, etc. Le décongestionnement du marché local fut profitable à tous les jardiniers-marafchers indistinctement. Aussi tous se déclarent-ils entièrement satisfaits des opérations de ce département durant l'année 1929.

Fait à noter: Bien que n'ayant pas une organisation encore parfaite pour s'occuper de la classification et de l'emballage de tous ces légumes, la Coopérative Fédérée, au prix de sacrifices énormes, et grâce surtout au dévouement et à la coopération volontaire de ses jardiniers fournisseurs, a pu expédier des produits irréprochables. Sur le total de toutes ces expéditions, une seule réclamation nous est parvenue pour la somme de \$9.00, sur une demi-tonne de choux. On admettra que c'est là un résultat dont nous avons droit être fiers et qui devrait encourager les cultivateurs à nous expédier leurs fruits et légumes.

Les ventes au magasin et en lots de moins d'un char se sont chiffrées à \$102,440.53.

Dans la vente de tous ces légumes, nous avons eu à faire face à la même difficulté qui se rencontre dans l'expédition de tous les autres produits agricoles: le manque d'organisation au point de production. Je n'hésite pas à dire que la Coopérative Fédérée aurait pu doubler ses ventes, si les cultivateurs avaient été organisés pour la classification et l'emballage, et surtout de manière à tenir la Coopérative au courant des quantités et des variétés de produits disponibles. Nous avons perdu nombre de ventes par suite de la lenteur apportée au chargement des chars. Espérons qu'on trouvera, à l'avenir, le moyen de remédier à ces inconvénients. Quant à la Coopérative Fédérée, elle sera toujours disposée à aider les cultivateurs dans ce sens.

Succursale de Québec :

Notre succursale de Québec a fait en 1929 un chiffre d'affaires de \$1,203,- 174.41, tandis qu'en 1928 elle faisait \$1,035,136.61; donc, augmentation de 16 $\frac{1}{4}$ % dans son chiffre d'affaires. Elle dessert 443 clients réguliers, dont 64 communautés religieuses. Si on considère le territoire plutôt restreint (Québec, Lévis, Lauzon) dans lequel cette succursale opère, on conviendra que 443 clients réguliers représentent pratiquement tous les bons épiciers et bouchers de ces villes.

Beurre:

En 1929, notre succursale de Québec a vendu 1,375,721 livres de beurre, tandis qu'en 1928 elle en vendait 1,186,776 livres, ce qui représente une augmentation de 16%. En argent, cela représente \$537,728.98 en 1929, contre \$473,050.04 en 1928. Et cela, malgré une concurrence très vive.

Oeufs:

401,148 douzaines d'œufs et \$140,733.92 représentent les opérations de la succursale de Québec dans ce département au cours de l'année 1929. En 1928, nous avions vendu 314,080 douzaines, donnant \$116,202.52. Ce département montre donc une augmentation de 27½% sur la quantité de marchandise manipulée et de 21% sur le montant d'argent. Il est généralement reconnu que la production locale n'est pas assez forte pour suffire à la consommation; nous sommes forcés d'importer des autres Provinces et même des États-Unis de fortes quantités d'œufs au cours de l'année. Les deux-tiers des œufs qui se consomment dans la ville de Québec sont des œufs qui ne sont pas produits dans cette Province; nous avons donc été forcés d'importer environ les deux-tiers des œufs que nous avons manipulés.

Nos consignations ont été beaucoup plus fortes au cours de l'année 1929 qu'au cours des années précédentes: ceci indiquerait que la production des œufs dans la province de Québec s'accroît d'une manière notable.

Viande:

N'ayant qu'une chambre froide de 26 x 20 pieds pour les viandes, la succursale de Québec a cependant fait en 1929 un chiffre d'affaires de \$443,300.00; ce qui représente une augmentation de 20% sur celui de 1928, qui était de \$384,- 492.63. Nous avons manipulé, au cours de l'année, 2,665,521 livres de viandes, comprenant lards abattus, agneaux, veaux et volailles. Aucune maison de Québec, dans les viandes abattues, n'en manipule autant que nous. Nous fournissons même tous près de la moitié du lard, des veaux et des agneaux qui se consomment dans la ville de Québec. Lorsque l'état des chemins le permet, la marchandise nous arrive par camion; elle est ainsi en meilleur état et les erreurs faites au cours du transport n'existent pratiquement pas. Cependant, ce système semble plutôt favoriser l'esprit d'individualisme chez la classe agricole, les cultivateurs n'ayant plus d'intérêt à se grouper pour diminuer les frais de transport.

Succursale Ste-Rosalie Jct.:

Dans cette section, le chiffre d'affaires est à peu près le même que celui de l'année dernière. En 1928, nous avions vendu pour \$304,887.41, tandis que le chiffre d'affaires pour 1929 se monte à \$299,776.99. Il y a eu augmentation dans les ventes de grains de semence, mais il nous a fallu subir une diminution dans celles des engrais chimiques. Nous aurions pu augmenter notre chiffre

d'affaires en accordant du délai pour payer, mais notre politique étant de prendre le moins de risques possibles, nous avons jugé bon de refuser de nombreuses demandes, parce que le crédit de ces acheteurs n'était pas établi à notre satisfaction.

L'augmentation dans les ventes des grains et graines de semence est sans doute due au fait que nos prix se comparaient avantageusement avec ceux de nos concurrents.

Les profits nets réalisés sont sensiblement les mêmes que ceux de l'année dernière, soit \$4,180.13 pour 1928 et \$4,198.74 pour 1929.

La vente des mélanges de graines de mil, trèfle rouge et trèfle Alsike a surpassé nos espérances; au delà de 110,000 livres de ces mélanges ont été vendues, ce qui est le double de la quantité prévue.

Depuis quelques années, des efforts ont été faits pour décider les producteurs de semences à expédier leurs marchandises en consignation, suivant le vrai principe coopératif. Je suis heureux de vous signaler que ce système est de plus en plus populaire. Plusieurs nous ont manifesté le désir de nous expédier à l'avenir leurs marchandises en consignation. C'est sûrement le bon moyen d'obtenir les plus hauts prix du marché.

Il y a eu diminution dans nos ventes d'engrais chimiques, diminution due à une forte compétition dans cette ligne, surtout dans la région de Québec; les distributeurs de cette région avaient, sur nous, l'avantage de recevoir leurs engrais par eau, tandis qu'il nous fallait recevoir les nôtres par chemins de fer; ce dernier mode de transport est beaucoup plus dispendieux. Nous sommes actuellement organisés de manière à recevoir, nous aussi, nos engrais par bateau à Québec. Il n'y a pas de doute que nous pourrons ainsi reprendre le terrain perdu.

Des arrangements ont été conclus afin de pouvoir vendre des engrais composés. Nous nous limitons, cependant, à la vente des mélanges dont les proportions ont été recommandées par les officiers du Ministère de l'Agriculture.

Si nous en jugeons par les nombreuses demandes de renseignements reçues à date, de fortes quantités seront vendues durant la présente saison.

Il y a eu augmentation dans nos ventes de ficelle d'engerbage. La concurrence de la ficelle d'importation européenne existe toujours, mais nous préférons vendre un produit canadien que nous considérons de qualité supérieure.

Succursale de Princeville, (Abattoir):

En plaçant nos produits directement chez les détaillants et en faisant notre livraison par camion, réduisant ainsi le coût du transport jusqu'à 50% dans certains cas, il nous a été possible de payer de meilleurs prix aux producteurs, et du

fait, augmenter notre chiffre d'affaires dont la marche ascendante a été la suivante, depuis ces dernières années:

| | |
|-----------|---------------|
| 1927..... | \$ 239,334.13 |
| 1928..... | \$ 297,725.37 |
| 1929..... | \$ 334,187.67 |

Soit une augmentation de \$36,462.30 sur l'an dernier et de \$94,853.54 sur 1927.

Ces chiffres prouvent clairement que les cultivateurs apprécient les bienfaits de la coopération. Voilà qui devrait être un encouragement à ceux que les choses de l'organisation agricole préoccupent. Nous n'avons, ici, aucun autre genre de propagande et d'annonce que les prix payés pour les produits qui nous sont consignés et le temps que le gérant peut disposer après ses heures de surveillance.

Au cours des derniers mois de l'été, nous avons tenté une nouvelle expérience qui, jusqu'ici, paraît être très bien vue des cultivateurs; c'est celle de transporter le bétail destiné à la boucherie, de la ferme du producteur aux abattoirs, par camion, à un prix très modéré.

Ainsi, nous prenons le bétail chez le cultivateur même et le plaçons chez le détaillant, sans intermédiaire.

Le département de charcuterie inauguré en ces dernières années est aussi très avantageux pour les cultivateurs; cette fabrication nous permet de payer des prix plus élevés pour le bétail destiné au désossage, attendu que ces produits de charcuterie nous reviennent après transformation.

District du Lac-St-Jean:

Au cours de l'année écoulée, quatre nouveaux groupes de coopérateurs ont été formés, par l'affiliation à la Fédérée des sociétés de Ste-Émélie de St-Félicien, St-Bruno, Notre-Dame-de-la-Dorée et Normandin, comprenant un total d'environ deux cents membres; deux de ces sociétés, fondées depuis à peine six mois, sont sur des bases solides et nous font présager d'heureux résultats: Ste-Émélie de St-Félicien, pour une, accuse un chiffre d'affaires, dans les achats, de \$6,000.00, et dans les consignations, tant de bétail vivant, volailles, bluets et fromage, d'environ \$48,000.00; de même que St-Bruno accuse \$7,000.00 d'affaires dans les achats et \$90,000.00 dans les consignations. Les deux autres sociétés ne sont fondées que depuis environ quatre mois et ont fait chacune pour environ \$4,000.00 d'affaires.

Je suis heureux de noter l'évolution assez marqué dans les opérations de la Société Coopérative de St-Prime, avec un chiffre d'affaires dans les achats de \$13,500.00 et de \$65,000.00 dans les consignations, celle de St-Gédéon \$12,600.00

dans les achats et de \$36,000.00 dans les consignations, celle de St-Cœur-de-Marie, \$9,000.00 dans les achats et \$40,000.00 dans les consignations.

La Société de St-Amédée, tel que prévu l'année dernière, a repris ses opérations sous les meilleurs auspices. Ses achats se totalisent à environ \$3,000.00 et ses consignations à \$4,000.00. Les produits laitiers de cette localité nous ont aussi été consignés sans qu'aucun contrat nous ait été signé.

Grains et graines de semence:

L'augmentation notable du chiffre d'affaires dans la vente des grains et graines de semence, qui de \$12,000.00 en 1927, \$16,000.00 en 1928, a été porté à \$34,000.00 en 1929, la qualité des grains et graines, le service prompt et effectif, de même que les conditions généreuses de règlement offertes par la Fédérée sont autant de facteurs qui ont contribué pour beaucoup au succès obtenu.

Bluets:

Tout comme l'année dernière, les marchés des bluets des districts de "Labrecque et L'Ascension" ont rapporté un succès satisfaisant, tant par la qualité offerte que par la quantité, qui a notablement augmenté. Les prix de remise ont évolué dans une proportion d'augmentation de .60 à .70 centins la boîte, avec les prix offerts et payés par le commerce local.

Les résultats obtenus à Saint-Félicien sont à peu près les mêmes que ceux obtenus à Labrecque et l'Ascension. Le principe des contrats que nous avons inauguré cette année à Saint-Félicien nous donne lieu d'espérer et d'anticiper une augmentation considérable dans la quantité à recevoir lors de la prochaine cueillette.

Les consignations:

L'évolution marquée dans les consignations est manifestée davantage au cours de la présente année, surtout en ce qui a trait aux expéditions du bétail vivant, de nulles qu'elles étaient en 1924-25-26-27 et de médiocres en 1928, ont été portées à 32 chars en 1929, représentant la consignation de 600 veaux, 2200 agneaux et moutons, 400 porcs, évaluée à \$28,000.00. L'initiative de l'organisation de la Coopérative Canadienne du Bétail a contribué largement au succès obtenu dans les consignations du bétail vivant.

Je ne dois non plus oublier de vous noter la consignation d'un char de volailles vivantes, comprenant 3000 sujets, de même que celle faite d'un char de volailles abattues comprenant environ 11,000 livres de dindes, 4,000 livres d'oies et 13,000 livres de poules et poulets, faisant un total de 28,000 livres.

Laiterie:

Après sept années d'opérations satisfaisantes, la laiterie que possédait à Montréal la Coopérative Fédérée a été vendue à la Coopérative de Lait et Crème de Montréal. Nous conservons cependant le contrôle de l'administration de cette dernière, afin de protéger nos intérêts.

Je fais suivre ce rapport d'une copie de notre bilan au 31 décembre 1929. Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments dévoués et me croire.

Votre fidèle serviteur,

J.-ARTHUR PAQUET,

LD.

Président du Conseil Exécutif.

* * *

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1929

ACTIF

Courant:

| | |
|------------------------------------|--------------|
| En caisse et en banque..... | \$ 57,660.17 |
| Comptes et billets recevables..... | 371,129.80 |
| Dépôts et placements..... | 17,059.62 |
| Inventaires—Marchandises..... | 745,504.19 |
| | 1,191,353.78 |

Créance-Coopérative de lait et crème de Montréal..... 40,000.00

Capital:

| | |
|--|----------------|
| Immeubles—Bâtisse et terrains..... | 346,093.60 |
| Machines, outillage, ameublement, automobiles..... | 160,024.32 |
| Film..... | 12,000.00 |
| | 518,117.92 |
| Moins: Réserve pour dépréciation..... | 44,407.72 |
| Dépenses différées-Assurances et taxes à courir, papeterie, etc..... | 473,710.20 |
| | 19,478.21 |
| | \$1,724,542.19 |

| | |
|--|----------------|
| Achalandage, marques de commerce, propagande, etc..... | 35,643.91 |
| Profits et pertes—Solde créiteur, 31 déc. 1928..... | 27,248.08 |
| Moins: Dividende payé..... | 15,257.43 |
| Porté à réserve générale..... | 10,000.00 |
| | 25,247.43 |
| | 1,990.65 |
| Déficit de l'exercice..... | 41,092.08 |
| | 39,101.43 |
| | \$1,799,287.53 |

PASSIF

| | |
|--|----------------|
| <i>Courant:</i> | |
| Banque Canadienne Nationale—Avances..... | 67,372.57 |
| Emprunts.... | 816,062.00 |
| Comptes payables..... | 44,123.13 |
| | 927,557.70 |
| Emprunts divers..... | 66,542.20 |
| Obligations—5½%—Remboursables par séries | 350,000.00 |
| | 416,542.20 |
| Réserve générale statutaire..... | 200,748.36 |
| Capital actions souscrit..... | 260,103.02 |
| Moins: Dû par les actionnaires..... | 5,663.75 |
| | 254,439.27 |
| | \$1,799,287.53 |

L'actif et le passif ci-dessus sont conformes aux bilans des diverses succursales de la Coopérative Fédérée de Québec, certifiés par des officiers autorisés. Seule la succursale de Montréal a été vérifiée. Les inventaires ont été acceptés par l'Exécutif. Le tout sujet à mon rapport de ce jour.

(Signé) VICTOR PELLETIER, C.P.A.,

Vérificateur.

Montréal, le 7 février 1930.

